tions étaient ainsi à la merei d'une majorité fébrile, le rappel de l'Union était notre seul recours.

Malgré cela, la décision de l'orateur fut maintenue par la Chambre à la majorité d'une seule voix (31 contre 30), et cette voix fut celle du ministre canadien-français, M. Denis-Benjamin Papineau, qui, avant de voter, dit un journal de ce temps-là, " se leva et s'assit deux ou trois fois, comme un homme qui va faire une action qui répugne à son cœur, mais qu'il-accorde pourtant aux exigences de sa position."

Ces actes ne contribuaient pas peu à faire perdre au ministère le petit nombre d'amis qu'il pouvait avoir encore dans le Bas-Canada. M. Aylwin, l'orateur le plus agréable que nous ayons entendu, mais l'orateur peut-être le plus sarcastique, le plus agressif, le plus mordant, quand l'occasion s'en présentait, fut un des principaux acteurs dans les scènes remarquables par la violence du langage et les attaques personnelles qui curent lieu pendant cette session.

Comme tous les hommes excessifs, il avait des adversaires ardents qui ne cherchaient que l'occasion de le compromettre en le faisant sortir des bornes de la modération ¹.

Il faut avouer aussi que la situation politique d'alors avait quelque chose d'icritant pour l'opposition parlementaire. Les deux seuls hommes qui représentaient le gouvernement dans l'Assemblée législative, MM. Smith et l'apineau, n'étaient soutenus que par un seul Canadien-français et par quelques députés anglais, la plupart représentant les Cantons de l'Est, auxquels, dans le discours du Trône, on avait promis de l'argent pour des améliorations locales. Sur les quarante-deux députés représentant le Bas-Canada, trente votaient régulièrement contre le ministère. Tout ce qu'il y avait d'hommes de talents dans la Chambre était, de l'aveu de lord Metcalfe lui-même, du côté de l'opposition; et cependant on s'obstinait à gouverner ainsi, une infime minorité du Bas-Canada imposant chaque jour ses volontés à la majorité, au m yen de son alliance avec une majorité haut-canadienne. Le procureur général

^{1 -} Voir dans le Journal de Quelec, 25 et 27 février 1845, une seène de cette nature décrite par le correspondant du journal.